Comité scientifique EdEn

15 décembre 2022



Accord trouvé :

- CBAM (13/12)
- ETS - Aviation (7/12)
- Financement de REPowerEU (14/12)

Trilogues en cours :

- ETS
- ReFuelEU
- RED
- EED
- AFIR

En attente des trilogues :

- EPBD
- REPowerEU - révision de la RED

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières - CBAM

Accord provisoire obtenu en trilogue : 13 décembre
Validation définitive suite à l'accord sur l'ETS (prochain trilogue les 16 et 17 décembre)

- Entrée en vigueur le 1er octobre 2023 pour une période de transition (à déterminer dans le cadre d'ETS) ;
- Inclusion des émissions du secteur de l'hydrogène ;
- Inclusion de certaines émissions indirectes liées à l'électricité consommée ;
- Inclusion de certains produits transformés (vis, boulons, etc.).

Marché carbone (ETS) - Aviation

Accord obtenu en trilogue : 7 décembre

- -25% de quotas aériens gratuits en 2024, -50% de quotas gratuits en 2025, fin des quotas gratuits en 2026 ;

- réserve de 20 millions de quotas gratuits réservés au compagnies aériennes consommant des carburants propres pour la période 2024 - 2030 :
  - compensation de 95% de la différence de prix entre le kérosène et les carburants synthétiques ;
  - 70% pour les biocarburants avancés ;
  - 50% pour les autres carburants durables.

  → Environ 2 milliards d'euros d'économie pour les compagnies aériennes.

- application aux vols intraeuropéens uniquement ;

- clause de revoyure en 2026 pour une possible application aux vols non-européens.

Directives REPowerEU

Accord obtenu en trilogue sur le financement du plan REPowerEU
Trilogue à venir en janvier sur la partie de REPowerEU révisant RED

- Certains projets gaziers pourront être soutenus par REPowerEU, s'ils sont mis en place d'ici à 2026, et dans une limite de 25 % de l'enveloppe ;

- les infrastructures pétrolières pourront être financées – sous conditions – par les pays disposant de dérogations pour "leur dépendance spécifique au pétrole brut" ;

- Le nucléaire n'est inclus dans la liste des projets soutenus par le plan REPowerEU que dans les considérants (non contraignants) ;

- REPowerEU sera financé par une partie des prêts non utilisés des plans de relance (environ 225 milliards d'euros), par 20 milliards d'euros issus du marché du carbone (ETS) et par la réserve de stabilité du marché du carbone.

Marché du carbone - ETS

Dernier trilogue : 22 novembre
Prochain trilogue : 16 et 17 décembre

- Le Parlement propose d'appliquer l'ETS bis (bâtiment et transport routier) en 2025 pour les entreprises et en 2029 pour les particuliers ;

- Le Parlement propose que le fonds social pour le climat (FSC) – alimenté par l'ETS bis – soit instauré avant l'extension de l'ETS et soit donc, provisoirement, financé par le budget européen ;
  → Le Conseil refuse ces propositions. Probable que l'ETS bis et le FSC soient provisoirement sortis du texte pour obtenir l'accord ;

- Chapitres stabilisés : inclusion des émissions du secteur maritime, dispositions sur le contrôle des mouvements financiers et de la spéculation sur le marché ;

- Encore en discussion : l'utilisation des recettes de l'ETS via les fonds de modernisation et d'innovation.

ReFuelEU – Carburants durables pour l'aérien

Dernier trilogue en date : 8 décembre

- Echec du dernier trilogue du fait de la position du Conseil pour l'inclusion des e-fuels bas carbone ;

- Le Parlement propose une prise en compte limitée des e-fuels bas carbone (limite dans le temps ou plafond) ;

- La Commission propose un multiplicateur négatif permettant d'inclure les e-fuels bas carbone avec une pénalité.
  → le Conseil refuse ces propositions.

- Prochain trilogue en janvier.

Directive sur les énergies renouvelables - RED

Dernier trilogue en date : 15 décembre

- Accord acquis sur les cibles sectorielles bâtiments, chauffage et refroidissement, réseaux de chaleur ;
- pistes de compromis sur les objectifs de consommation d'EnR et d'hydrogène dans l'industrie, « Les Français pressent pour inclure le bas carbone » ;
- accord probable sur : les garanties d'origine et le principe d'une base de données permettant le traçage des carburants renouvelables liquides et gazeux et à base de carbone recyclé ;
- pas d'accord en vue sur la cible d'EnR dans les transports, l'obligation de lancer des projets conjoints de renouvelables, l'utilisation et la définition de la bioénergie ;
- ce dossier devra probablement faire l'objet de plusieurs trilogues sous présidence suédoise.

Directive efficacité énergétique - EED

Dernier trilogue en date : 14 décembre

- Accord de principe sur la « primauté de l'efficacité énergétique » (article 3). Les seuils d'application restent à définir ;

- discussions bien engagées pour l'adoption d'objectifs contraignants en énergie finale seulement à l'article 4 (cibles d'efficacité énergétique) ;

- pistes d'accord sur les articles 23 et 24 relatifs à l'efficacité énergétique dans la production de chaleur et froid ;

- pas d'accord sur les objectifs d'efficacité énergétique ou les obligations d'économies d'énergie.

Règlement sur l'infrastructure de recharge pour carburants alternatifs - AFIR

Dernier trilogue en date : 13 décembre

- Accords sur : les infrastructures GNL sur la route, la fourniture d'électricité à quai dans les ports fluviaux, le suivi des progrès et des spécifications techniques ;

- Accords de principe sur : les infrastructures GNL dans les ports maritimes, l'électricité à quai dans les ports maritimes et les rapports d'étape ;

- Encore à discuter : la recharge électrique pour les véhicules, le ravitaillement en hydrogène, le paiement ou les cadres d'action nationaux ;

- Prochain trilogue : 7 février (TBC), négociations probablement poursuivies jusqu'en mars.

Performance énergétique des bâtiments - EPBD

Accord du Conseil sur leur position de Compromis le 25 octobre
En attente du vote en commission ITRE, prévu le 23 janvier

- Accord fragile des Etats membres dont les points de vue sont opposés sur certains aspects ;

- La France a été à l'initiative d'une déclaration co-signée par 5 autres Etats membres encourageant les colégislateurs à accroître l'ambition lors des trilogues pour :
  - rehausser les standards de performance minimum ;
  - limiter les exemptions prévues pour les bâtiments non-résidentiel ;
  - mettre en place davantage d'objectifs contraignants pour les bâtiments résidentiels.

- L'Espagne demande de "tenir compte de l'effort significatif demandé aux familles comparées aux économies parfois faibles".